

25048 Code INSEE	VILLE de BAVANS 25 550 - COMMUNE DE BAVANS - 11100 Commune	DM 2021
---------------------	---	---------

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

## DECISION MODIFICATIVE N° 6

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	18
Nombre de suffrages exprimés	17
VOTES : Contre 0	Pour 17
Date de convocation :	13/01/2022

L'an deux mille vingt deux, le 19 Janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire.

Objet : Le contrat de prêt n° 8893739 d'un montant de 600 000 € formalisé le 08/08/2011 a fait l'objet d'un réaménagement débouchant sur un nouveau prêt (contrat n° 5676264) de 646 000 € formalisé le 14/01/2019.  
La prise en compte effective de cette opération est intervenue alors qu'il y avait un capital restant dû de 496 538.75 € concernant le prêt initial.  
Il convient dès à présent de régulariser la situation pour le montant de la recapitalisation de ce prêt d'un montant de 149 461.25 €, faisant passer le capital restant dû de 496 538.75 € à 646 000 €.  
Pour ce faire, notre trésorier nous demande d'alimenter les comptes ci-après afin de pouvoir effectuer les opérations d'ordre budgétaire permettant de constater la différence entre le capital restant dû du prêt initial (496 538.75 €) et le montant du nouveau prêt (646 000.00 €) :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 023-01 : Virement à la section d'investissement	149 461.25 €			
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investisseme</b>	<b>149 461.25 €</b>			
D 6682-01 : Indemnités de réaménagement d'emprunt (		149 461.25 €		
<b>TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre secti</b>		<b>149 461.25 €</b>		
<b>Total</b>	<b>149 461.25 €</b>	<b>149 461.25 €</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R 021-01 : Virement de la section de fonctionnement			149 461.25 €	
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionne</b>			<b>149 461.25 €</b>	
R 1641-01 : Emprunts en euros				149 461.25 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations ordre transf. entre secti</b>				<b>149 461.25 €</b>
<b>Total</b>			<b>149 461.25 €</b>	<b>149 461.25 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

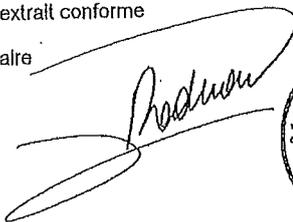
Certifié exécutoire par Madame Sophie RADREAU, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/01/2022 et de la publication le 24/01/2022.

A BAVANS, le 19/01/2022.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire






Bienvenue  
sur votre plateforme  
**BL échanges sécurisés**



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE BAVANS

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **2021DM6**  
Objet : **212500482-VILLE de BAVANS 25 550-COMMUNE DE BAVANS - 11100-Décision modificative N° 6-2021 avec fichier de signature**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2022-01-19 00:00:00+01  
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 7.1.2 - Documents budgétaires (BP, DM, CA...)  
Identifiant unique : 025-212500482-20220119-2021DM6-BF  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 025-212500482-20220119-2021DM6-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Document budgétaire)</b> Nom original : DOCBUDG-21250048200014-025038-DM6-2021-16022022.xml Nom métier : 99_BU-025-212500482-20220119-2021DM6-BF-1-1_1.xml	text/xml	371.9 Ko
<b>Document principal (Document budgétaire)</b> Nom original : DM6 - 2021 - Commune.pdf Nom métier : 99_BU-025-212500482-20220119-2021DM6-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	48.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

État	Date	Message
Posté	16 février 2022 à 11h13min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 février 2022 à 11h13min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 février 2022 à 11h13min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 février 2022 à 11h15min21s	Reçu par le MI le 2022-02-16